

Image not found or type unknown



Resiliation de contrat avec cour minerve

Par **Noufel59**, le **17/10/2013 à 15:35**

Bonjour voilà je me suis inscrite au cour minerve en juin et j'ai résilier en octobre c'était a pré 4mois il ne veule pas de ma résiliation est il me demande de payé 240€que j'ai en retard j'ai payé 105€ pour l'inscription je ne peu pas continuer les cour car mon mari ne travail pas et moi non plus ont é au RSA et avec 2enfants en charge svp aidé moi il mon donné un dailé jusqu'à le 30 octobre pour payé si non il vont transmettre le dossier au tribunal et j'aurai les pénalité de retard je m'excuse pour les faute et la façon de m' exprimé mes salutation merci.